

**CAHIER DES CHARGES**

❖ **CONDITIONS DE JEU**

- Aires de jeu : 28
- Nombre de tables : 28
- Table arbitre : 1 table de juge-arbitre dans chaque salle + plaquettes
- Marqueurs : 28 – 1 à chaque table pour permettre au JA et au public de surveiller le jeu avec un maximum d'intérêt
- Séparations : 4 couloirs minimum pour accès aux aires de jeu. Des chaises seront placées dans les couloirs à l'intention des conseillers.
- Intensité lumineuse : minimum 400 LUX

❖ **ORGANISATION**

*Impératif :*

- **Une sonorisation** pour appeler les joueurs  
A la demande de l'organisateur, la Ligue peut fournir la sonorisation (sous réserve d'un chèque de caution de 150 €, rendu au retour du matériel)
- **Des dossards** (fournis par la ligue) – il est indispensable de prévoir une table d'accueil des joueurs pour dépôt de licence
- **Un podium** pour récompenses- il serait souhaitable qu'en plus de celles offertes par la Ligue et son partenaire DAUPHIN (qui a l'exclusivité du stand), vous puissiez obtenir des récompenses supplémentaires.

*Arbitrage :*

Il sera assuré soit par des joueurs au repos soit par des accompagnateurs

❖ **HORAIRE A RESPECTER**

- Ouverture des salles à 9 h
- Pointage à 9 h 30
- Début de l'épreuve à 10 h - ATTENTION il est possible que certains tableaux notamment concernant les filles commencent plus tard (12 h par exemple).

❖ **RESULTATS**

- Leur saisie reste de la responsabilité du juge-arbitre
- Leur communication est de la responsabilité du délégué de Ligue.

❖ **SUBVENTION**

La Ligue accorde une subvention de 60 € pour l'organisation à condition que ces impératifs soient remplis. La demande doit être faite auprès du secrétariat de Ligue.

❖ **PRESSE-MEDIA**

Enfin pour la promotion de cette compétition il serait souhaitable d'avoir la présence de la presse locale.